L'Union des Forces Démocratiques
Le Parti Socialiste S.F.I.O. Autonome
L'Union de la Gauche Socialiste

s'adressent à vous

Fixées par le chef du gouvernement après le plébiscite du 28 septembre, les élections législatives des 23 et 30 novembre prennent une **signification** et une **importance** singulières en raison même des événements qui se sont déroulés en France et d'abord en Algérie depuis six mois. Chacun doit souhaiter qu'elles donnent lieu à une ample et loyale **confrontation des hommes et des idées, des convictions et des programmes,** faute de quoi elles ne seraient qu'un nouvel abus de confiance par la dégradation accentuée du suffrage universel.

Les Principes et les Faits

Que la Démocratie repose sur quelques règles simples auxquelles on ne peut manquer sans mettre en péril les libertés fondamentales, cela est d'évidence. La démocratie commande, en particulier, le respect du **contrat moral et politique** passé entre les citoyens et ceux qui ont sollicité l'honneur de les représenter. L'engagement pris de réaliser de justes réformes ou de mettre fin à tel drame qui épuise le Pays, nul ne peut s'y soustraire sans trahir le mandat qu'il détient : **la République dépérit et bientôt disparaît quand la simple honnêteté se trouve bafouée.**

Il advient, certes, que les événements dépassent la volonté des hommes, que se révèlent plus redoutables les obstacles auxquels on savait devoir se heurter. Mais le bon sens ne s'y égare pas : il sait distinguer entre l'effort tenace et la soumission au pire, **entre le devoir courageux de la vérité, quoi qu'il en coûte, et les mensonges dictés par la raison d'Etat** — cette raison d'Etat que Jaurès dénonça jusqu'à sa mort — entre la droiture et les habiletés misérables.

Les évènements et les hommes

Ces trois années que nous venons de vivre projettent une clarté saisissante ! Alors que le gouvernement issu des élections de 56 et ceux qui lui succédèrent s'enlisaient dans une « guerre imbécile et sans issue » — ainsi avait parlé M. Mollet devant ses électeurs d'Arras en décembre 55 — et se pliaient aux exigences sans cesse accrues des ultras d'Alger, des projets de réformes aussi urgentes que nécessaires : **réforme fiscale - extension de la Sécurité Sociale - habitat - réforme de l'Enseignement** étaient successivement abandonnés. Réputés de gauche, des présidents du Conseil étiquetés socialiste ou radicaux, pratiquaient avec zèle la politique de « la droite la plus bête du monde » — comme dit encore M. Mollet ! — de cette droite dont l'égoïsme et l'aveuglement, à défaut des hommes, se retrouvaient ainsi au pouvoir. Et, pour clore, provisoirement, cette lamentable et sinistre expérience, Messieurs Pinay, Soustelle et Mollet se retrouvent à l'ombre de l'actuel chef du gouvernement, **se posant en sauveteurs et en réformateurs de la République qu'ils ont détruite !**

Qui oserait soutenir, d'ailleurs, que toute menace d'instauration d'un **régime autoritaire** ait disparu ? **La IVe République n'a pas succombé seulement à la guerre d'Algérie** que des dirigeants chétifs n'ont su ni abréger ni conclure, elle a en outre disparu **abandonnée par le peuple lui-même,** lequel, à force de déceptions subies, de reniements constatés, de refus opposés à ses plus légitimes aspirations, ne pouvait plus se reconnaître en elle : **c'est à la tâche immense et nécessaire de reconstruction de la République par les voies de la démocratie réelle que nous sommes aujourd'hui appelés, Travailleurs de toutes catégories, hommes et femmes de toutes croyances pour qui les libertés civiques, une condition matérielle décente et la dignité humaine, constituent les premiers des biens.**

Demain : l'Assemblée Nationale et la Constitution Nouvelle

La lettre et l'esprit des textes

Au moment d'élire leurs députés, les électeurs ne peuvent ignorer le contenu des articles constitutionnels qui régissent la future Assemblée Nationale. Celle-ci, **unique émanation de la souveraineté populaire directe** a ses « pouvoirs » strictement limités dans leur nature comme dans leur étendue. **Elle vivra, en fait, sous la tutelle étroite du chef de l'Etat,** lequel, sous couleur de séparation des pouvoirs, les détient en réalité tous puisque la Constitution lui remet l'essentiel de chacun d'eux. Au surplus, le chef du Gouvernement, dans sa dernière conférence de presse, a consenti à préciser que si le Parlement prétendait sortir du rôle qui lui est dévolu, il serait balayé.

Obligation aux Républicains d'être présents !

Dès lors, le Pays démocrate et laborieux doit choisir des hommes qu'il juge capables de **résister sans faiblir aux empiètements comme aux insolences des adversaires de la République** : activistes d'Alger et leurs émules, fascisants de toute espèce qui furent pêle-mêle admirateurs de Maurras, de Déat et de leurs pareils — et profiteurs de Vichy durant quatre années.

Car un homme, si prestigieux soit-il, n'a qu'un temps et passe : mais les institutions qu'il a dictées lui survivront : **il dépend des Républicains que celles-ci ne soient point utilisées contre eux.**

Electrices, Electeurs, Jeunes de la Sixième Circonscription ! L'Union des Forces Démocratiques, le Parti Socialiste Autonome et l'Union de la Gauche Socialiste, proposent à vos Suffrages :

Jean BINOT

Professeur, Député de la Seine-Maritime,
Ancien Adjoint au Maire du Havre,
Membre de la Commission Administrative Permanente
du Parti Socialiste S.F.I.O. Autonome.

et

Louis NÉDÉLEC

Ingénieur des Services Techniques de la Ville du Havre,
Ancien Combattant Volontaire 14-18,
Membre de l'Union de la Gauche Socialiste,
Candidat Remplaçant.

Leur long passé de militant au service de la justice sociale, leur fidélité aux principes et à la doctrine du Socialisme qu'ils n'ont ni l'un ni l'autre accepté de renier, la dignité de leur vie leur ont valu l'estime de leurs concitoyens et l'honneur de siéger au Parlement. L'UNION DES FORCES DEMOCRATIQUES vous appelle à les désigner pour la MISSION de VIGILANCE et de SAUVEGARDE, pour la tâche de PROGRES et de JUSTICE qui seront celles de tout député républicain.





Vu : LES CANDIDATS.